

Chiffres pharma - décembre 2015

## La BELGIQUE, un pôle biopharmaceutique européen d'une grande importance stratégique

La Belgique se profile de plus en plus comme l'un des principaux « pôles biopharmaceutiques » d'Europe. Une part non négligeable de la recherche, du développement, de la production et de l'exportation de nouveaux médicaments et vaccins réalisés sur le continent européen se concentre en effet dans notre pays.

L'attention qu'elle accorde à la Recherche et au Développement (R&D) et en particulier son expertise dans le domaine des essais cliniques permettent à la Belgique de se classer dans le haut du tableau européen. Et en matière de production et d'exportation aussi, sa contribution réelle est supérieure à sa part relative en termes de population dans l'Union européenne.

Le Pacte d'avenir conclu récemment entre l'industrie pharmaceutique et le gouvernement fédéral vise, pour reprendre les termes de la ministre de la Santé publique Maggie De Block, à conserver et renforcer cette position de « maillot jaune » de la Belgique.

Décembre 2015



# La BELGIQUE, un pôle biopharmaceutique européen d'une grande importance stratégique

**€2,3 Mia**

d'investissements  
en R&D (2014)

**200+**

entreprises  
pharmaceutiques



**34.000**

travailleurs hautement  
qualifiés



Essais cliniques:

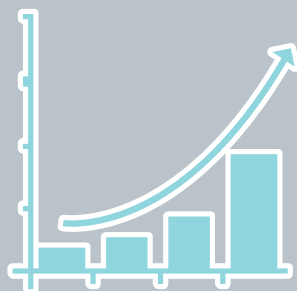
**1<sup>re</sup> place**

en Europe

**Une  
situation  
géostratégique  
unique:**

un atout pour la distribution  
en Europe

Producteur  
de premier plan



4<sup>e</sup>  
place dans  
l'UE\*



Champion européen  
de l'exportation

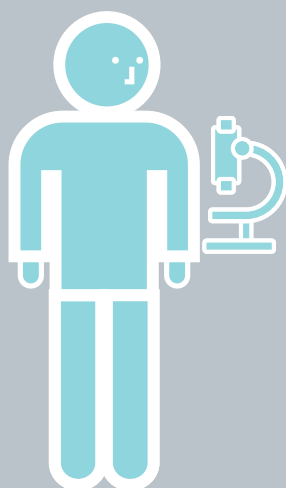
Près de 1/6<sup>e</sup>

des exportations européennes  
de médicaments proviennent de la Belgique

Un pôle d'attraction européen  
pour les investissements dans la  
Recherche et le Développement

Près de 1/10<sup>e</sup>

des investissements en R&D réalisés en Europe  
l'ont été en Belgique



4<sup>e</sup>  
place dans  
l'UE\*

INTENSITÉ DE LA R&D

52,4 %

du chiffre d'affaires de l'industrie  
pharmaceutique belge est réinvesti dans  
la R&D (contre 16,5 % en Europe)

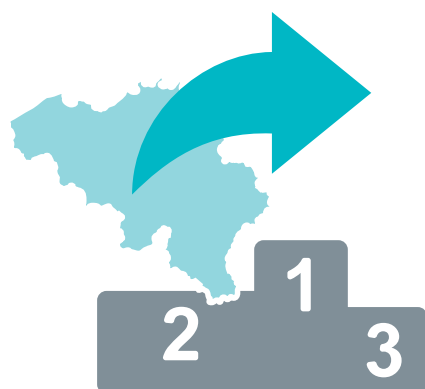


UN TAUX D'EMPLOI ÉLEVÉ EN R&D

\* classement pondéré sur la base de la taille de la population

# 4 ARGUMENTS

## 1. LE CHAMPION EUROPÉEN DE L'EXPORTATION



PRÈS DE 1/6<sup>e</sup>  
DES MÉDICAMENTS  
EUROPÉENS SONT EXPORTÉS  
DEPUIS LA BELGIQUE

De nombreux nouveaux traitements et vaccins biopharmaceutiques de haute technologie sont développés, testés et/ou produits dans notre pays. Loin d'être destinée uniquement au marché belge, cette production est exportée aux quatre coins du monde. Le Belgique représente **15 pourcent** de l'ensemble des exportations européennes de médicaments (bio)pharmaceutiques. Lorsque l'on rapporte ces volumes d'exportation à la population des différents États européens, la Belgique se classe **en deuxième position**, juste derrière l'Irlande.

Figure 1: Classement de la Belgique dans l'UE-27 sur la base de sa part dans l'industrie biopharmaceutique européenne



Part de la Belgique dans l'UE-27 (2013)	Position pondérée*
Exportations	2 <sup>e</sup>
Investissements en R&D	2 <sup>e</sup>
Production	4 <sup>e</sup>
Emploi total	4 <sup>e</sup>
Emploi R&D	4 <sup>e</sup>

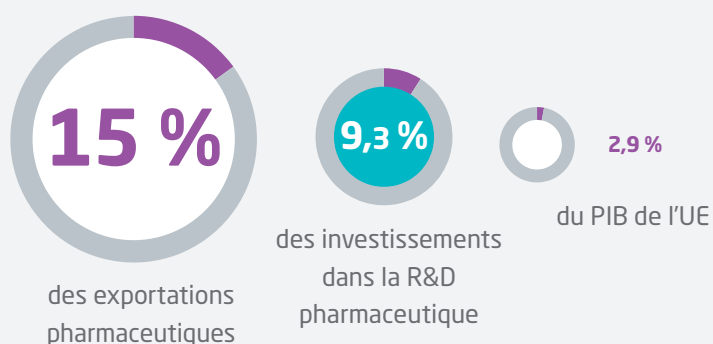
\*Pondération sur la base de l'importance de chaque pays par rapport aux autres États de l'UE (en termes de taille de la population)

Sources: EFPIA, Eurostat, pharma.be

## 2. UN PÔLE D'ATTRACTION EUROPÉEN POUR LES INVESTISSEMENTS DANS LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

En ce qui concerne les investissements en R&D par habitant, la Belgique occupe aussi la **deuxième place**, juste après le Danemark. **Près de 10 % de l'ensemble des investissements en R&D** réalisés en Europe l'ont été en Belgique. Le grand nombre de centres de recherche spécialisés et de haute qualité présents dans notre pays joue à cet égard un rôle important, tout comme l'interaction entre les centres académiques et l'industrie.

Figure 2 : Part de la Belgique dans l'UE



Sources : EFPIA, Eurostat, pharma.be

En termes d'**emploi en R&D**, la Belgique se classe en **quatrième position** (compte tenu de la taille de sa population).

Figure 3 : Spécialisation dans le domaine des traitements biopharmaceutiques : Belgique vs. UE

	Part de l'industrie biopharmaceutique en Belgique (2013)	Part de l'industrie biopharmaceutique dans l'UE-27 (2013)
Emploi en R&D	5,7 %	3,9 %
Emploi total	0,7 %	0,3 %
Production	1,2 %	1,0 %
Investissements en R&D	37,0 %	26,2 %
Exportations	14,7 %	8,8 %

Sources : EFPIA, Eurostat, pharma.be



La R&D de nouveaux traitements constitue en Belgique une activité importante.

À l'échelon belge, le secteur biopharmaceutique représente pas moins de **37 pourcent du total des investissements** du secteur privé dans la R&D. À titre de comparaison, **la moyenne pour l'UE est de 26 pourcent**. La Belgique décroche également un score supérieur à la moyenne pour plusieurs autres paramètres : l'emploi en R&D, la production et, comme nous l'avons déjà dit plus haut, les exportations.

Il existe en effet dans notre pays une concentration **d'universités de haut niveau et de spin-offs**, où des **spécialistes hautement qualifiés** réalisent des recherches pionnières sur des maladies parmi les plus complexes au monde. Au fil des années, ce modèle s'est développé jusqu'à devenir un écosystème marqué par une pollinisation croisée entre l'industrie et les centres de connaissances, **où les autorités jouent un rôle facilitateur** au travers par exemple de mesures fiscales pour encourager la R&D.

**Figure 4 : Dépenses en R&D pharmaceutique en % du chiffre d'affaires (\*)**



(\*) prix ex-usine

Sources : EFPIA, Eurostat, pharma.be

Rapporter les investissements en R&D au chiffre d'affaires total de l'industrie biopharmaceutique permet de mettre clairement en exergue l'importance de la R&D en Belgique.

En 2008, les dépenses en R&D représentaient 45 pourcent du chiffre d'affaires de l'industrie biopharmaceutique belge. En 2014, cette proportion atteignait **52,4 pourcent**. C'est beaucoup plus que pour **l'industrie pharmaceutique européenne dans son ensemble, où cette part s'élevait à 16,5 pourcent** en 2014. En Belgique, les firmes consacrent donc proportionnellement trois fois plus que la moyenne européenne à la R&D.



### 3. VECTEUR DE CROISSANCE FUTURE

En s'efforçant d'innover sans cesse, la Belgique est parvenue à consolider sa position dans le classement européen en dépit de la crise. Cet ancrage du secteur biopharmaceutique belge ressort clairement des **chiffres de croissance 2008-2014** (e). L'emploi dans les départements de R&D belges a par exemple augmenté de 12 pourcent, alors qu'il connaissait une légère baisse dans le reste de l'Europe. Les investissements en R&D ont également bien progressé en Belgique - une augmentation de 25 pourcent, contre une progression beaucoup plus limitée de 12 pourcent pour l'Europe.

Figure 5 : Taux de croissance 2008-2014 (e) : Belgique vs. UE

	Belgique	UE-27
<b>Emploi en R&amp;D</b>	+ 12,0%	- 0,4%
<b>Emploi total</b>	+ 5,5%	+ 6,9%
<b>Production</b>	+ 67,1%	+ 1,3%
<b>Investissements en R&amp;D</b>	+ 25,2%	+ 12,0%
<b>Exportations</b>	+ 19,2%	+ 36,1%

Sources: EFPIA, Eurostat, pharma.be

Plusieurs sources et modes de calcul ont été utilisés pour définir la « production », ce qui explique que les chiffres concernant cet indicateur ne soient pas parfaitement comparables

### 4. LE PACTE D'AVENIR : UN CADRE PRÉVISIBLE POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT DE MÉDICAMENTS DE NOUVELLE GÉNÉRATION

Le tout est à présent de **conserver cette excellente position dans le classement européen** voire de la **renforcer** lorsque c'est possible. Nous ne pouvons en aucun cas tomber dans la complaisance ou nous reposer sur nos lauriers. Plusieurs autres États s'efforcent en effet de copier la recette de notre succès, et les pays émergents attirent aujourd'hui des investissements croissants.

C'est pour cette raison que le secteur pharmaceutique a conclu en juillet 2015 un **Pacte d'avenir** avec le gouvernement fédéral. Cet accord recouvre tout un éventail de mesures visant à consolider voire à renforcer la position de tête de la Belgique en tant que pôle pharmaceutique européen. Il **répond ainsi aux besoins des patients**, qui pourront par exemple accéder plus rapidement aux traitements les plus récents. Il prévoit également une modernisation des procédures et un renforcement des atouts dont dispose notre pays (essais cliniques, stimulants pour la R&D...).

## Le secteur biopharmaceutique belge en quelques chiffres

- » **Plus de 200 entreprises pharmaceutiques**
- » **34.000** travailleurs hautement qualifiés
- » Un **écosystème unique** de multinationales, de firmes biotechnologiques et de PME spécialisées
- » Une **collaboration étroite** avec les universités et les centres de recherche
- » **2,3 milliards d'euros d'investissements en R&D** (2014)
- » Un pôle d'attraction pour les **essais cliniques** : n°1 en Europe et n°2 à l'échelon mondial (\*)
- » Une **situation géostratégique** unique : un atout pour la distribution en Europe

(\*) Basé sur le nombre d'essais cliniques par habitant

Source : Pharma figures 2014, Clinical Trial.gov (septembre 2014)

« Avec ce Pacte d'avenir, le gouvernement témoigne d'une vision à long terme et donne un signal important à notre secteur. Nous sommes convaincus que ce pacte offre suffisamment de prévisibilité et d'oxygène aux entreprises pour nous permettre de maintenir voire d'accroître le niveau des investissements dans notre pays, et de conserver ainsi notre place tout en haut du classement mondial dans le domaine de l'innovation biopharmaceutique. »

**Catherine Rutten,**  
CEO **pharma.be**

